



TAILLER LES VIGNES EN PRÉVISION DE LA RÉCOLTE

La taille printanière des vignes rustiques s'effectue avant le débourrement, généralement en mars et en avril. À ce moment, les viticultrices et les viticulteurs en profitent pour balancer la future récolte en conservant un certain nombre de bourgeons par cep. Or, les grands froids et la dessiccation hivernale ont peut-être contribué à endommager des bourgeons. Ne pas tenir compte de ce fait, pourrait compromettre la rentabilité du vignoble.

Comment savoir si les bourgeons ont été endommagés, et s'ils l'ont été, comment en tenir compte dans la taille sans compromettre la future récolte?

Il existe une technique d'estimation du nombre de bourgeons sains ou vigoureux, la voici :

1. En mars, lorsque les grands froids d'hiver sont passés, prélevez 20 ou 30 rameaux fructifères par parcelle (vignoble ou cultivar), en sectionnant près du cep si le système de taille est le Guillot et près du cordon si le système de taille est le cordon Royat. Les rameaux doivent être prélevés à la base et tous au même endroit sur les plants, à la même hauteur s'il s'agit du système de taille Kniffen.
2. Ils doivent ensuite être identifiés par variétés, attachés, mis dans un sac de plastique et placés au réfrigérateur durant une semaine. Ce traitement permettra le brunissement (oxydation) des tissus détériorés par le froid ou la dessiccation sans altérer les tissus sains qui demeureront verts. Sortez les rameaux du frigo, placez-les dans un endroit frais, sans soleil, 24 heures avant l'observation.
3. Avec un bistouri ou une lame de rasoir, faites une coupe transversale des bourgeons. Idéalement, on utilise un binoculaire avec un grossissement de 40X et une source lumineuse dirigée directement sur le bourgeon. Une loupe peut aussi être utilisée. Le grossissement permet de mieux comprendre la structure des bourgeons.

Un bourgeon de vigne est constitué de 3 bourgeons : le bourgeon primaire, le plus gros, est celui qui débourrera le premier et donnera la plus grosse grappe. Les bourgeons secondaire et tertiaire sont plus petits et répartis de part et d'autre du bourgeon primaire. Si le bourgeon primaire est altéré, le bourgeon secondaire prendra le relais avec une grappe de moitié plus petite, sinon le bourgeon tertiaire débourrera et donnera une très petite grappe au 1/3 ou au 1/4 de la première. Un bourgeon vivant ressemble, lorsqu'il est sectionné transversalement, à une rosette d'un beau vert vif. Si la coupe est faite sous le bourgeon, vous n'apercevrez que du tissu lisse, vert vif.

Voici les couleurs repères servant à déterminer la vigueur des bourgeons :

- Bourgeon vivant : couleur vert lumineux ou vif.
- Bourgeon mort : jaunâtre, vert grisâtre, ou vert bleuté grisâtre, brune ou noire, matte.

Si le bourgeon primaire est mort, vérifiez les bourgeons secondaire et tertiaire. Les rosettes de ces bourgeons sont plus basses que la rosette du bourgeon primaire. Pour les distinguer, il faut souvent faire une deuxième coupe plus près du rameau.

4. Notez vos observations sur une feuille quadrillée, une feuille par variété (voir la grille en annexe).
5. Une fois que vos observations sont notées, calculez le nombre de bourgeons primaires vivants par rapport au nombre de bourgeons primaires total observés et multipliez ce résultat par 100. Vous obtiendrez une valeur en % de la vigueur des bourgeons de la parcelle ou du cultivar.
6. En cas de pertes, vous pouvez alors modifier la taille en laissant, par exemple et selon le résultat, un rameau supplémentaire par cep.

Quels sont les avantages d'estimer la vigueur des bourgeons avant la taille printanière?

Globalement, c'est un avantage de rentabilité. Mais plus précisément :

- Estimer hâtivement la récolte et prévoir les ajustements de gestion.
- Assurer le nombre requis de bourgeons primaires pour la récolte (quantité et qualité) lors de la taille.
- Déterminer par quelle parcelle commencer.
- Lors de froids exceptionnels, vous saurez quel cultivar éviter de tailler inutilement et ainsi vous gagnerez du temps de main-d'œuvre.
- Déterminer quelle parcelle ou cultivar sera taillé(e) au début du débourrement s'il y a lieu.

Texte rédigé par :

Martine Côté, agronome, Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ

Collaboration :

Ginette H. Laplante, d.t.a., Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 01 – vigne – 23 mars 2007



Annexe

GRILLE POUR L'ESTIMATION DES BOURGEONS VIVANTS

Une ligne par rameau (20 ou 30 lignes), une colonne par numéro de bourgeon, du bourgeon le plus près du cep (no 1) jusqu'au nombre de bourgeons que vous laissez normalement par rameau.

Vignoble _____ Parcelle _____ Cultivar _____ Date _____

Rameau #	1 (près du cep)			2			3			4			5			6			7			8			9			10		
	P	S	T	P	S	T	P	S	T	P	S	T	P	S	T	P	S	T	P	S	T	P	S	T	P	S	T			
1																														
2																														
3																														
4																														
5																														
6																														
7																														
8																														
9																														
10																														
11																														
12																														
13																														
14																														
15																														
16																														
17																														
18																														
19																														
20																														
21																														
22																														
23																														
24																														
25																														
26																														
27																														
28																														
29																														
30																														
Total bourgeon vivant																														

Bourgeon vivant	Primaire (P)	Secondaire (S)	Tertiaire (T)
Grand total			
%			

